



Changement de statut etudiant à vpf

Par **tatianette**, le **12/04/2011** à **13:31**

Bonjour, rnje suis étudiante en france depuis 2005, malheureusement je redouble cette année et entre temps je me suis mariée avec un etranger (janvier 2011) qui a une carte de resident(10 ans), rnj'ai des grandes chances ne pas avoir cette année non plus (M1) et ma carte etudiante expire fin septembre, rnje voudrais savoir quelle est la procedure pour changer mon statut de étudiant en VPF, car j'ai peur que si je m'inscris une troisieme fois en M1 je serai recalé à la prefecture, car déjà cette année ils ont hésité à me renouveler ma carte.rnmerci d'avance.